



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1 / 8

Edition révisée n° : 4

Date : 25 / 7 / 2014

Remplace la fiche : 30 / 7 / 2012

FIROXY P toutes teintes (base + durcisseur)**K45**

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom commercial : FIROXY P toutes teintes (base + durcisseur)
Référence : K45
Identification de la société : FIRCHIM FRANCE SAS
ZA La Glèbe
BP 262
12202 VILLEFRANCHE-de-ROUERGUE FRANCE
Tél. : (+33) (0) 5.65.81.16.37
Fax : (+33) (0) 5.65.81.29.98
N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA : (+33) (0)1 45 42 59 59
e-mail : contact@firchim.fr

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Phrases relatives aux dangers : Ce produit est inflammable.
Identification des dangers : **H226 : Liquide et vapeurs inflammables.**
H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Danger pour l'environnement : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Mode d'exposition dominant : Inhalation des vapeurs. Contact répété ou prolongé avec la peau

Symptômes liés à l'utilisation

- Inhalation** : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. La surexposition aux vapeurs peut provoquer des maux de tête, des nausées.
- Contact avec la peau** : Un contact prolongé ou répété peut provoquer un dessèchement ou gerçure de la peau. Un contact répété ou prolongé de la peau avec ce produit peut éliminer les huiles naturelles.
Peut provoquer une irritation modérée, avec sensation de brûlure, tiraillement, rougeur ou gonflement.
- Contact avec les yeux** : Le contact avec les yeux est probablement irritant.
- Ingestion** : L'ingestion de ce produit peut présenter un danger pour la santé. Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré.

3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants : Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Contenance	N° CAS	N° CE	N° annexe	No. REACH	Classification
Acétate de n-butyle	: Entre 10 et 20 %	123-86-4	204-658-1	607-025-00-1	01-2119485493-29	R10 R66 R67 ----- - Flam. Liq. 3 (H226) STOT SE 3 (H336) STOT RE (EUH066)
HDI oligomères, type isocyanurate	: Entre 10 et 20 %	28182-81-2	500-060-2	-----	01-2119485796-17	Xn: R20 Xi: R37 R43 ----- - Acute Tox. 4 (H332) STOT SE 3 (H335) Skin Sens. 1 (H317)
Solvant naphta aromatique léger (point d'ébullition bas)	: Entre 1 et 10 %	64742-95-6	265-199-0	649-356-00-4	01-2119455851-35	R10 Xn: R65 R66 R67 Xi: R37 N: R51-53

FIRCHIM FRANCE SAS

ZA La Glèbe BP 262 12202 VILLEFRANCHE-de-ROUERGUE FRANCE

Tél. : (+33) (0) 5.65.81.16.37

Fax : (+33) (0) 5.65.81.29.98

En cas d'urgence : ORFILA : (+33) 01.45.42.59.59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 8

Edition révisée n° : 4

Date : 25 / 7 / 2014

Remplace la fiche : 30 / 7 / 2012

FIROXY P toutes teintes (base + durcisseur)

K45

3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS (suite)

							- Asp. Tox 1 (H304) Flam. Liq. 3 (H226) STOT SE 3 (H335) STOT SE 3 (H336) STOT RE (EUH066) Aquatic Chronic 2 (H411)
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	:	Entre 1 et 10 %	108-65-6	203-603-9	607-195-00-7	01-2119475791-29	R10 Flam. Liq. 3 (H226)
Xylène	:	Entre 1 et 10 %	1330-20-7	215-535-7	601-022-00-9	01-2119488216-32	R10 Xn; R20/21 Xi; R38 Flam. Liq. 3 (H226) Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 4 (H332) Skin Irrit. 2 (H315)

4 PREMIERS SECOURS

- Informations générales** : Appeler un médecin. Evacuer la victime vers une zone non-contaminée. La garder au repos et au chaud. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.
Si la quantité absorbée est importante, la zone contaminée étendue, ou qu'une indisposition se développe, faire immédiatement appel à un médecin.
- Inhalation** : Faire respirer de l'air frais. Un apport d'air peut être nécessaire.
Evacuer la personne vers une zone non-contaminée.
En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau** : Ne pas utiliser de solvant ou diluant. Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
- Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
- Ingestion** : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).
Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin. Si possible montrer cette fiche. A défaut montrer l'emballage ou l'étiquette.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Classe d'inflammabilité** : Ce produit est inflammable. En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées/vapeurs.
- Prévention** : Conserver à l'abri des sources d'ignition. Conserver à l'écart de la chaleur. Ne pas fumer.
- Moyens d'extinction** : Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.
- Agents d'extinction non appropriés** : Eau
- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Rester du côté d'où vient le vent.
- Méthodes spécifiques** : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions générales** : Du à la présence de solvants, ventiler les locaux, éloigner toute source d'ignition, et ne pas respirer les vapeurs. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Evacuer et restreindre l'accès.

FIRCHIM FRANCE SAS

ZA La Glèbe BP 262 12202 VILLEFRANCHE-de-ROUERGUE FRANCE

Tél. : (+33) (0) 5.65.81.16.37

Fax : (+33) (0) 5.65.81.29.98

En cas d'urgence : ORFILA : (+33) 01.45.42.59.59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 8

Edition révisée n° : 4

Date : 25 / 7 / 2014

Remplace la fiche : 30 / 7 / 2012

FIROXY P toutes teintes (base + durcisseur)

K45

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL (suite)

- **Pour les secouristes** : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Voir Rubriques 7 et 8.
- **Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
- **Méthodes de nettoyage** : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

- **Précautions spéciales** : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.
- **Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs. Eviter les concentrations de vapeurs supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Une extraction locale et une ventilation générale sont toutes deux indispensables afin d'éviter l'accumulation de mélanges de vapeurs inflammables. Lors de la pulvérisation, porter soit un masque avec apport d'air, soit un masque à cartouche filtrante. Dans ce cas, s'assurer que la cartouche soit adaptée aux substances identifiées au paragraphe 3 (intégrer l'éventuelle présence de particules solides, poussières) et non saturée. Un exemple de cartouche polyvalente est A1B1E1K1P3.
- **Protection individuelle** : Eviter le contact avec la peau et les yeux.
- **Mesures techniques de protection** : Utiliser des équipements électriques/mécaniques mis à la terre.
- **Stockage** : Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos et correctement ventilés, à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues.
- **Manipulation** : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- **Limites d'exposition professionnelle** : Acétate de n-butyle : FR-VLE (15min) [mg/m³] : 940
Acétate de n-butyle : FR-VME (8h) [mg/m³] : 710
HDI oligomères, type isocyanurate : FR-VLE (15min) [mg/m³] : 1
HDI oligomères, type isocyanurate : - Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : >2500
HDI oligomères, type isocyanurate : - Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h] : 1.5 (estimée)
HDI oligomères, type isocyanurate : CL50-96h - poisson [mg/l] : >100
HDI oligomères, type isocyanurate : CL50-48h - Daphnia magna [ppm] : >100
HDI oligomères, type isocyanurate : Biodégradabilité : Très peu biodégradable.
HDI oligomères, type isocyanurate : Biodégradation [%] : 0 à 28j (méthode OCDE Ligne directrice 301F)
Solvant naphta aromatique léger (point d'ébullition bas) : Contrôle de l'exposition : 25 mg/kg (contact cutané)
Solvant naphta aromatique léger (point d'ébullition bas) : Contrôle de l'exposition : 150 mg/m³ (inhalation)
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle : Contrôle de l'exposition : 275 mg/m³ (inhalation)
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle : Contrôle de l'exposition : 153,5 mg/kg (contact avec la peau)
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle : PNEC Aquatique, largages intermittents [mg/l] : 6,35
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle : FR-VLE (15min) [mg/m³] : 550
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle : FR-VME (8h) [mg/m³] : 275
Xylène : FR-VLE (15min) [mg/m³] : 442
Xylène : FR-VME (8h) [mg/m³] : 221



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4 / 8

Edition révisée n° : 4

Date : 25 / 7 / 2014

Remplace la fiche : 30 / 7 / 2012

FIROXY P toutes teintes (base + durcisseur)

K45

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE (suite)

- **Protection respiratoire** : Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire. Lors de la pulvérisation, porter soit un masque avec apport d'air, soit un masque à cartouche filtrante. Dans ce cas, s'assurer que la cartouche soit adaptée aux substances identifiées au paragraphe 3 (intégrer l'éventuelle présence de particules solides, poussières) et non saturée. Un exemple de cartouche polyvalente est A1B1E1K1P3. Consulter le CHSCT, le Médecin du Travail, ou la Fiche Pratique ED98 de l'INRS.
- **Protection des yeux et du visage** : Consulter le CHSCT, le Médecin du Travail, ou la Fiche Pratique ED798 de l'INRS pour choisir l'équipement le plus adéquat.
- **Protection des mains** : Porter des gants adaptés à la manipulation des substances figurant au paragraphe 3. Selon le produit chimique et le temps de contact, l'utilisateur sera aiguillé vers des gants jetables, d'épaisseur inférieure à 200µm, ou vers des gants réutilisables, plus épais. Leur nature chimique sera choisie avec soin. Consulter un fabricant d'EPI, la Fiche Pratique ED112 de l'INRS, ou notre service sécurité. Une crème pour la peau peut être utilisée.
- **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- **Hygiène industrielle** : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs. Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition. Après le travail, se doucher abondamment à l'eau et au savon.
- **Général** : S'assurer, auprès du CHSCT ou du Médecin du Travail, que les équipements de protection individuelle et collective soient adaptés aux produits manipulés. Sensibiliser le personnel au port des équipements de protection individuelle (EPI).

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Données physico-chimiques** : Valeurs indicatives obtenues pour la référence blanche. De légers écarts peuvent être constatés pour les autres teintes.
- **Etat physique à 20°C** : Liquide visqueux
 - **Densité** : 1.288
 - **Point d'éclair (°C)** : Compris entre 23°C et 60°C (estimé)
 - **pH** : Non déterminé.
 - **COV (g/l)** : 399
 - **Classe de COV** : jPS
 - **Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition (°C)** : >35°C (estimé)

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Stabilité chimique** : Stable dans des conditions normales d'utilisation.
- Produits de décomposition dangereux** : En cas d'incendie, une décomposition peut se produire, libérant des gaz et des vapeurs dangereux, irritants, nocifs, caustiques, ou inflammables. Ne pas respirer les fumées/vapeurs.
- Conditions à éviter** : Etincelles. Flamme nue. Chaleur.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5 / 8

Edition révisée n° : 4

Date : 25 / 7 / 2014

Remplace la fiche : 30 / 7 / 2012

FIROXY P toutes teintes (base + durcisseur)

K45

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	
• Ingestion	: Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.
• Inhalation	: Des concentrations excessives peuvent provoquer une dépression nerveuse, des maux de tête et des faiblesses allant jusqu'à la perte de conscience. Peut causer une irritation des voies respiratoires et d'autres membranes muqueuses.
• Cutanée	: Un contact répété ou prolongé peut provoquer une irritation.
• Oculaire	: Un contact répété ou prolongé peut provoquer une irritation.
Sensibilisation	: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Evaluation CMR	: Non considéré cancérigène, ni mutagène, ni reprotoxique.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques	: Aucune donnée disponible. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Eviter le rejet dans l'environnement.
--	---

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Généralités	: Eviter le rejet dans l'environnement. Ne pas déverser dans les égouts ou les cours d'eau. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Au préalable, le vider complètement et laisser l'étiquette de sécurité. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
--------------------	--

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information générale	: Non soumis aux prescriptions de l'ADR, selon les critères de la section 2.2.3.1.5, pour les emballages d'une capacité inférieure à 450 litres.
• Désignation officielle de transport	: UN1263 PEINTURES / MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES, 3, III, (D/E)
• N° ONU	: 1263
• I.D. n°	: 30
• ADR - Disposition spéciale	: Classe : 3 Groupe : III
• Etiquetage ADR	
	: 3
• Classe de danger ADR	: 3
• Groupe d'emballage ADR	: III E
• Classe de danger IMO-IMDG	: Classe 3
• Groupe d'emballage IMO-IMDG	: III
• Polluant marin IMDG	: Non
• ICAO/IATA	: Packaging instructions cargo : 366 Packaging instructions passenger: 355



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6 / 8

Edition révisée n° : 4

Date : 25 / 7 / 2014

Remplace la fiche : 30 / 7 / 2012

FIROXY P toutes teintes (base + durcisseur)

K45

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT (suite)

- Classe ou division IATA : 3
- Programme d'urgence EmS : F-E S-E

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Classification selon le règlement 1999/45/CE (DPD)

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

Pictogrammes de danger



- Phrases R**
- : Xi : Irritant
 - : R10 : Inflammable.
 - R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
 - R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 - R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
 - R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- Phrases S**
- : S24 : Eviter le contact avec la peau.
 - S36/37 : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
 - S43 : En cas d'incendie, utiliser de la mousse, de la poudre sèche, du sable, ou du dioxyde de carbone.
 - S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
 - S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
- Phrases additionnelles**
- : Contient : HDI oligomères, type isocyanurate. Peut déclencher une réaction allergique.
- Avertissement**
- : Réservé à un usage professionnel
- Autres**
- : Aucun(e).

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006.

Directive 2006/121/CE du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006.

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Classification selon le Règlement 1272/2008 (CLP)

Classes de danger :

- Dangers physiques** : Liquides inflammables - Catégorie 3 - Attention (CLP : Flam. Liq. 3)
- Dangers pour la santé** : Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - Attention (CLP : Skin Sens. 1)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Effets narcotiques - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)
- Dangers pour l'environnement** : Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 3 (CLP : Aquatic Chronic 3)

Etiquetage CLP :

FIRCHIM FRANCE SAS

ZA La Glèbe BP 262 12202 VILLEFRANCHE-de-ROUERGUE FRANCE

Tél. : (+33) (0) 5.65.81.16.37

Fax : (+33) (0) 5.65.81.29.98

En cas d'urgence : ORFILA : (+33) 01.45.42.59.59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 7 / 8

Edition révisée n° : 4

Date : 25 / 7 / 2014

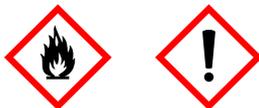
Remplace la fiche : 30 / 7 / 2012

FIROXY P toutes teintes (base + durcisseur)

K45

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES (suite)

Pictogrammes de danger



Mentions d'avertissement

: Attention

Mentions de danger

: H226 : Liquide et vapeurs inflammables.
H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations additionnelles sur les dangers

: EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Pictogrammes (mentions de mise en garde)



Conseils de prudence :

• Prévention

: Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Mise à la terre/liaison equipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

• Intervention

: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Utiliser pour l'extinction : Tous les agents d'extinction sont utilisables.

• Stockage

: Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Tenir au frais.

• Considérations relatives à l'élimination

: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

16 AUTRES INFORMATIONS

Utilisations recommandées & restrictions

: Les spécifications et les informations techniques du produit peuvent être obtenues chez votre fournisseur.

Liste des phrases R pertinentes

: R10 : Inflammable.
R20 : Nocif par inhalation.
R20/21 : Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R37 : Irritant pour les voies respiratoires.
R38 : Irritant pour la peau.
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 8 / 8

Edition révisée n° : 4

Date : 25 / 7 / 2014

Remplace la fiche : 30 / 7 / 2012

FIROXY P toutes teintes (base + durcisseur)

K45

16 AUTRES INFORMATIONS (suite)

néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Date d'impression

: 25 / 9 / 2014

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement 1907/2006 (REACH) de la Commission Européenne.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document